

## **Au Fédéral d'avancer - Source: L'Echo - 9 février 2017**

[http://www.lecho.be/agora/edito/Au\\_Federal\\_d\\_avancer.9860708-622.art](http://www.lecho.be/agora/edito/Au_Federal_d_avancer.9860708-622.art)

Après une période d'accalmie de plusieurs mois, le dossier du survol de Bruxelles revient de nouveau dans l'actualité avec insistance. Il a fallu la décision du gouvernement bruxellois d'appliquer la tolérance zéro sur ses normes de bruit pour propulser le bruit des avions de l'aéroport national dans l'actualité. Mais qu'on ne s'y trompe pas. L'arrêté "bruit" des autorités bruxelloises, en vigueur depuis 2000, a passé avec succès les épreuves juridiques. La fin de la tolérance sur les normes de bruit dans le ciel bruxellois était inscrite dans une circulaire. Décidée il y a des mois pour entrer en vigueur au 1er janvier, elle a été attaquée de toutes parts par Brussels Airport et les compagnies aériennes au Conseil d'Etat, en vain. Les arrêts de la haute juridiction ont confirmé sa légalité.

L'inquiétude des compagnies aériennes et des dirigeants de Brussels Airport est justifiée. Mais la balle est désormais dans le camp du Fédéral. Il a laissé pourrir le dossier depuis des années et a ignoré les appels de bon sens pour le respect de la plus élémentaire des règles de sécurité: le non-survol massif des zones densément peuplées comme la Région bruxelloise. Des mesures d'accompagnement pour les riverains survolés sont un minimum pour compenser les souffrances endurées. Par sa lenteur, voire son inaction, le Fédéral a permis aux considérations communautaires de compliquer davantage le dossier, alors qu'elles n'y ont pas leur place. Des solutions pour corriger le tir existent et n'ont rien à voir avec le nouveau règlement européen entré en vigueur en juin dernier. Il vise les restrictions d'exploitation des aéroports. Il n'est point question de création de nouvelles routes susceptibles de réduire l'activité de Brussels Airport, mais d'une meilleure répartition des vols sur des routes existantes pour limiter le survol d'une des capitales les plus peuplées d'Europe. La création d'une autorité indépendante de contrôle des nuisances peut être accélérée. Ce n'est qu'en envoyant de tels signaux que le Fédéral peut espérer convaincre Bruxelles de revoir sa position sur la tolérance zéro. Mais il faudrait aussi créer une concertation permanente avec toutes les parties.